

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 18 MAI 2021

L'an Deux Mille Vingt, le mardi 18 mai, à 17 heures trente,

Sur convocation du président, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire pour statuer sur l'ordre du jour ci-dessous.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Monsieur Hatem BELLAGI en qualité de président de séance.

Après avoir vérifié que le quorum, le président, Monsieur Hatem BELLAGI ouvre la séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mot du président
- Approbation du rapport moral 2020 (Délibération 1)
- Approbation du rapport financier 2020 (Délibération 2)
- Présentation du plan d'action 2021
- Présentation du budget prévisionnel 2021
- Élection du conseil d'administration – places vacantes.
- Modifications mineures des statuts OPEN NC
- Questions/réponses

Une présentation « Powerpoint » (jointe en annexe au présent procès-verbal et qui en fait partie intégrante) sert de support de présentation du détail des différents points à l'ordre du jour.

La présentation des différents points à l'ordre du jour par le président, n'ont pas donné à débat, un consensus entre les membres s'étant dégagé avant le vote à chaque fois sur l'ensemble des points présentés.

Le président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

- Délibération 1

Approbation du rapport moral 2020

« L'ensemble des modifications présentées sont approuvées »

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Délibération 2 :

Approbation du rapport financier 2020

« L'ensemble des modifications présentées sont approuvées »

Délibération adoptée à l'unanimité.

Plan d'Actions et Budget prévisionnel 2021

« Les membres de l'association approuvent le plan d'actions et le budget prévisionnel 2021 présentés »

Élection du conseil d'administration – places vacantes.

« Les membres de l'association approuvent les deux remplacements présentés : Benjamin Forte prend la place de Laurent Rivaton au sein du Conseil d'administration et Lydia Gracia prend la place de Myriam Sanchez au sein du conseil d'administration et du bureau en tant que Trésorière. »

Le Conseil d'Administration de OPEN se compose donc des personnes suivantes :

- Hatem Bellagi – Skazy
- Hugues Viens – Interface
- Pierre Massenet – Cipac
- Laurent Maillot – Offratel
- Mehdi Hassouni - MC3
- Lydia Gracia – Faidyl
- Julien Chable -NCIT
- Xavier Bahuon - Action cyber
- Jean-Marc Brecard – Codigis
- Benjamin Forte – mycloud
- + 2 membres d'honneur : Isabelle Coupey – CCI et Laurent Cheval - OPT

Le bureau de OPEN se compose donc des personnes suivantes :

- Hatem Bellagi : Président
- Hugues Viens : Vice-président
- Pierre Massenet : Vice-président
- Laurent Maillot : Vice-président
- Mehdi Hassouni : Secrétaire
- Lydia Gracia : Trésorière

Nombres d'adhérents à jour de leur cotisation : 63

Nombres d'adhérents présents à jour de leur cotisation : 28

Nombres de procurations : 8

Quorum => 32

Le Président clôt la séance à 18 heures 30.

Fait à Nouméa, le 18 mai 2021

Le Président, **M. Hatem BELLAGI**

Le Secrétaire **M. Mehdi HASSOUNI**